Relations de l'Union avec les nouveaux États indépendants d'Asie centrale

1996/2077(COS) - 12/03/1999 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Peter TRUSCOTT (PSE, RU) sur les relations de l'Union avec les nouveaux États indépendants de l'Asie centrale (NEI), le Parlement européen invite les États membres à oeuvrer pour la paix et la stabilité dans la région, que ce soit grâce au Partenariat pour la Paix de l'OTAN où au travers le renforcement de la coopération de l'Union avec l'ensemble des pays concernés. Pour le Parlement, il est essentiel que la coopération active de l'Union avec, notamment l'Ouzbékistan et le Tadjikistan, permette de prévenir l'extension du conflit en Afghanistan et dans les pays voisins, tant pour la défense de la tolérance religieuse et les droits de la femme que pour l'assistance humanitaire et politiques des zones afghanes qui échappent au contrôle des Talibans. Il invite tout particulièrement l'Union à apporter son soutien aux Nations Unies et à l'OSCE en matière de prévention des conflits et de maintien de la paix au Tadjikistan et en Afghanistan. Il invite la Comission à poursuivre la coopératoin avec ces pays sur les questions relevant du troisième pilier et demande à l'Union d'accroître le dialogue avec les USA sur les questions régionales dans le cadre du dialogue transatlantique. Se penchant sur les bienfaits du programme TACIS au fil de ces dernières années, il insiste sur le fait qu'un accroissement de l'aide contribuerait à promouvoir la démocratie dans la région. Il demande, dans la foulée, que davantage de soutien soit apporté aux ONG grâce au programme TACIS Démocratie, afin qu'elles puissent contrôler plus efficacement le respect des droits de l'homme dans la région et le processus de démocratisation dans les NEI. Il demande un soutein accru de la part de l'Union en faveur de projets environnementaux en Asie centrale ainsi qu'en vue de réformer les infrastructures pétrolières et gazières. Il fait observer que certains programmes (tels que TRACECA et INOGATE) constituent un facteur essentiel pour le développement économique et l'intégration de la région. Sur le plan de la société civile, le Parlement demande que l'Union européenne surveille attentivement les prochaines élections en Asie centrale. En outre, des efforts particuliers devraient être engagées en vue de protéger les populations de la régions contre toute dégradation économique entraînée par les retombées de la crise russe, en collaboration avec les institutions financières internationales. Se félicitant de la contribution du capital étranger (et en particulier européen) pour le développement de la région, le Parlement souhaite que l'Union adopte une stratégie spécifique en fonction de chaque NEI concerné incluant la libéralisation des échanges bilatéraux, l'assistance technique et l'aide macro-économique et humanitaire. Enfin, se félicitant du moratoire décrété en Kirghizie et au Turkménistan pour l'exécution de la peine capitale, il appelle tous les pays d'Asie centrale à poursuivre leurs efforts en vue d'abolir la peine de mort.